

- Stage -

Observatoire participatif des étiages sur le bassin versant de l'Yzeron

Type de poste

stage

Nom de la structure (N° de département)

SAGYRC - syndicat d'aménagement et de gestion Yzeron Ratier Charbonnières (69)

Personne à contacter

Claire MARCEL - chargée de mission ressource en eau

Email

contact@sagyc.fr

Date limite de candidature

19/01/2025

Le SAGYRC (Syndicat de l'Yzeron) recrute un stagiaire pour la mise en place d'un **observatoire partagé des étiages** sur le bassin versant de l'Yzeron.

Le SAGYRC est le syndicat de gestion des milieux aquatiques du bassin versant de l'Yzeron. Il regroupe 19 communes et 5 intercommunalités de l'ouest lyonnais dont la Métropole de Lyon, soit 150 000 habitants sur un bassin de 150 km². Il regroupe des problématiques rurales, périurbaines et urbaines dans les grands domaines suivants :

- Entretien et valoriser les cours d'eau
- Gérer la ressource en eau
- Prévenir les inondations
- Sensibiliser aux enjeux de l'eau

Pour plus d'informations sur le Syndicat de l'Yzeron et ses interventions : www.riviere-yzeron.fr

Le volet Gestion de la ressource en eau est développé depuis plusieurs années au SAGYRC, le bassin versant de l'Yzeron étant identifié en déficit quantitatif. Un bilan des ressources et des besoins a été mené à partir de 2010 avec l'étude des volumes prélevables, suivi de plusieurs plans d'actions sous la forme d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau – PGRE 2018-2023, puis d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau – PTGE 2024-2028.

Le SAGYRC assure depuis 2018 un **suivi des étiages** sur le bassin versant de l'Yzeron via les débits mesurés sur **5 stations**. Cela ne permet pas de suivre finement l'assèchement des affluents ou de linéaires de l'Yzeron qui ont pourtant un fort impact sur la survie des milieux aquatiques. C'est pourquoi une **observation visuelle des bas débits et des assecs** sur l'ensemble des linéaires de cours d'eau a été initié en 2024.

Les objectifs de l'observation visuelle des étiages sont les suivants :

- rendre compte de l'étiage des cours d'eau aux acteurs locaux en vue de mieux mobiliser sur les actions en faveur des milieux aquatiques (économies d'eau, meilleur retour de l'eau de pluie au cours d'eau...)
- mieux connaître les secteurs sensibles et les zones refuges où des actions de préservation voire de restauration et des actions de gestion de crise pourraient être ciblées.

Aujourd'hui, le SAGYRC souhaite **structurer son dispositif de suivi des étiages** à travers les missions suivantes qui seront confiées au stagiaire, sous la supervision de la chargée de mission Ressource en eau :

Amélioration continue de la méthodologie d'observation des cours d'eau à l'étiage

Une première méthodologie d'observation des cours d'eau à l'étiage a été proposée en 2024. Elle associe un suivi ponctuel au parcours de tronçons de cours d'eau pour repérer les assecs. Vous procéderez à son analyse critique en vue de l'améliorer (certains manques ou pistes d'amélioration sont d'ores et déjà identifiés), que ce soit en termes d'organisation des prospections terrain ou en termes de qualité et clarté des résultats.

Mise en place d'un projet participatif pour le suivi des étiages

Pour rendre pérenne le suivi des étiages, il est souhaité associer aux relevés de terrain, des partenaires présents aux abords des cours d'eau, voire des riverains et le grand public. En lien avec la chargée de mission ressource en eau, vous identifierez les partenaires mobilisables et les observations qui pourraient leur être confiées.

Vous établirez un protocole simple d'observation et de transmission des observations au SAGYRC. Vous ferez le lien avec le chargé de mission SIG pour une adaptation des outils de cartographie en ligne du SAGYRC aux besoins du suivi participatif des étiages.

Vous assurerez les missions d'observation de terrain qui n'auront pas encore été transmises à des partenaires (compter 1 à maximum 3 jours de relevés terrain par semaine au cœur de l'étiage si pas de transfert à des partenaires).

Identification et caractérisation des zones refuges

En période d'étiage, lorsque certains linéaires de cours d'eau sont à sec, d'autres zones restent en eau (zones refuges), permettant la survie des milieux aquatiques. Vous identifierez les zones refuges de grande comme de petite envergure, leur délimitation, leurs caractéristiques. Vous établirez des critères en vue d'une hiérarchisation des actions de protection ou de restauration à mener sur ces zones refuges ou leurs aires d'alimentation.

Etude statistique des données des stations débitométriques et d'une possible corrélation avec les observations de terrain

Des stations DREAL et INRAE disposées sur l'Yzeron permettent de mesurer les débits des cours d'eau et de suivre les étiages hydrométriques (1 station de la DREAL avec un recul statistique de 50 ans, 4 stations gérées par l'INRAE avec des reculs statistiques de 10 à 20 ans). Vous établirez des outils de présentation de ces données et de traitement statistique (pour les stations INRAE n'en disposant pas).

Vous étudierez une possible corrélation entre les observations de terrains et les données issues de ces stations de mesures de débits. Au besoin, vous réaliserez des mesures de débit par jaugeage (formation possible en interne) sur les affluents sans station de mesures.

Sensibilisation des acteurs du territoire et des citoyens à l'étiage des cours d'eau

Des outils de communication sur les étiages existent d'ores-et-déjà. Un des objectifs de l'observatoire des étiages est de renforcer cette communication avec des données visuelles et actualisées des assecs et impacts sur les milieux aquatiques. Vous formaliserez les données de l'observatoire diffusable dans un tel contexte et que le SAGYRC pourra utiliser pour améliorer la communication sur le sujet, en lien avec la prestataire chargée de la communication.

Autonomie et responsabilité

- *Vous organiserez votre travail de façon autonome, selon les objectifs et un planning indicatif définis avec l'ingénieure Ressource en Eau.*
- *Vous rendrez compte régulièrement de l'avancement des dossiers et des difficultés rencontrées, pour le fonctionnement optimal du stage.*

Compétences requises

Connaissances (Savoir)

- *Connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques, qualité des milieux, notions d'hydraulique et d'hydrogéologie.*
- *Maîtrise des acteurs et usagers de l'eau.*
- *Maîtrise de l'outil informatique (bureautique et Système d'Information Géographique SIG).*
- *Notions sur les traitements de données et les statistiques*
- **Permis de conduire indispensable (permis B - boîte manuelle pour l'utilisation du véhicule de service).**

Compétences et Comportement (Savoir-faire et Savoir être)

- *Curiosité et force de proposition*
- *Autonomie dans le travail, adaptée aux points techniques d'ordre hebdomadaire avec l'ingénieure ressource en eau.*
- *Capacité d'identifier les points d'alerte et de vigilance sur l'avancement des dossiers, nécessitant la saisie et l'intervention de la hiérarchie.*
- *Bonnes capacités relationnelles (élus, riverains, acteurs locaux, partenaires)*
- *Rigueur et esprit de synthèse*
- *Capacité à s'auto former.*
- *Pédagogie dans le cadre de présentations auprès des instances de travail du SAGYRC et de ses partenaires (commissions, réunions techniques).*

Conditions d'exercice

Stage conventionné de 5 à 6 mois, d'avril ou mai à septembre 2025.

Indemnisation de stage : 15 % du plafond mensuel de la sécurité sociale + titres restaurant.

Localisation : Grézieu-la-Varenne (69), très proche de l'agglomération Lyonnaise, accessible en bus.

Temps de travail : 35 heures sur la base d'un temps plein, auxquelles s'ajoutent 2 heures hebdomadaires dans le cadre de l'aménagement et réduction du temps de travail.

Horaires variables, dans le respect des plages fixes prévues par le règlement intérieur.

Télétravail possible mais encadré, le poste nécessitant d'être relativement souvent sur le terrain.

Les missions impliquent des déplacements (trajets courts à la journée) et l'exposition aux conditions extérieures, parfois difficiles en périodes extrêmes (canicule).

Candidatures à adresser avant le 19/01/2025 à : contact@sagyrc.fr, renseignements au 04.37.22.11.55.